

RCS : TOURS Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01180 Numéro SIREN : 807 646 013 Nom ou dénomination : NGHV
--

Ce dépôt a été enregistré le 21/04/2023 sous le numéro de dépôt 2999

N° 2 0 2 3 0 2 9 9 9

REÇU LE

2 0 AVR. 2023

GREFFE DU TRIBUNAL
de COMMERCE - TOURS

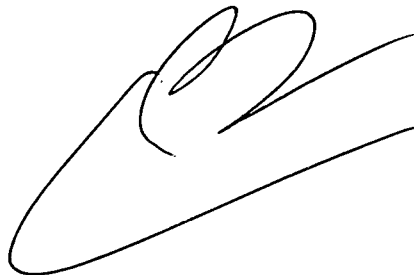
NGHV

**Société à responsabilité limitée
au capital de 300.000 euros**

**Siège social : Zac de la Vrillonnerie Rue Philippe Maupas
37170 CHAMBRAY LES TOURS
807.646.013 RCS TOURS**

**COMPTES ANNUELS ET ANNEXES COMPTABLES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

« Bon pour copie conforme »
*Le gérant, Monsieur Nicolas **BOUET**.*



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	270 910		270 910	270 910		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		270 910		270 910	270 910		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	334 922		334 922	66 354	268 568	404.75
	Autres créances	221		221	153 914	153 693	99.86
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	163 680		163 680	15 610	148 070	948.54
	Charges constatées d'avance (3)				2 004	2 004	100.00
Total III		498 824		498 824	237 882	260 941	109.69
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		769 734		769 734	508 792	260 941	51.29

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	100 000	200 000	200.00
	Réserves				
	Réserve légale	10 000	4 925	5 075	103.05
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	49 804	210 327	160 523	76.32
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	48 341	54 552	6 211	11.38
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	408 145	369 804	38 341	10.37
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	239 246	1 505	237 741	NS
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 328	960	368	38.38
	Dettes fiscales et sociales	121 015	136 524	15 509	11.36
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	361 589	138 989	222 600	160.16
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	769 734	508 792	260 941	51.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

361 589 138 989

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	372 434		372 434	355 295		17 139	4.82
Chiffre d'affaires NET	372 434		372 434	355 295		17 139	4.82
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			8 333	5 667		2 667	47.06
Autres produits			9	1		7	612.30
Total des Produits d'exploitation (I)			380 776	360 963		19 814	5.49
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			29 159	23 585		5 574	23.63
Impôts, taxes et versements assimilés			8 321	6 299		2 021	32.09
Salaires et traitements			230 760	212 861		17 900	8.41
Charges sociales			80 876	83 185		2 309	2.78
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9	11		2	19.11
Total des Charges d'exploitation (II)			349 125	325 941		23 184	7.11
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			31 652	35 022		3 370	9.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	30 000	30 000		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		1 057	1 057-	100.00-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	30 000	31 057	1 057-	3.40-
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 209	795	1 414	177.86
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	2 209	795	1 414	177.86
2. Résultat financier (V-VI)	-27 791	30 262	2 470-	8.16-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	59 443	65 283	5 840-	8.95-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 050	2 050-	100.00-
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII		2 050	2 050-	100.00-
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500	161	1 339	829.16
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	1 500	161	1 339	829.16
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 500-	1 888	3 388-	179.44-
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	9 602	12 620	3 018-	23.91-
Total des produits (I+III+V+VII)	410 776	394 069	16 707	4.24
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	362 435	339 517	22 918	6.75
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	48 341	54 552	6 211-	11.38-

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier

Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	270 910		
TOTAL	270 910		
TOTAL GENERAL	270 910		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			270 910	270 910
TOTAL			270 910	270 910
TOTAL GENERAL			270 910	270 910

Etat des amortissements

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	334 922	334 922	
Taxe sur la valeur ajoutée	221	221	
TOTAL	335 143	335 143	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	1 328	1 328		
Personnel et comptes rattachés	33 143	33 143		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 789	22 789		
Impôts sur les bénéfices	431	431		
Taxe sur la valeur ajoutée	64 329	64 329		
Autres impôts taxes et assimilés	322	322		
Groupe et associés	239 246	239 246		
TOTAL	361 589	361 589		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	100			100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 6 8
Dettes fiscales et sociales	4 0 6 2 9
Total	4 1 5 9 7

NGHV
Société à responsabilité limitée
Au capital de 300.000 Euros
Siège social : Zac de la Vrillonnerie Rue Philippe Maupas
37170 CHAMBRAY LES TOURS
807.646.013 RCS TOURS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 19 AVRIL 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de 48.341 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat bénéficiaire de l'exercice : 48.341 euros

Affectation :

Dotation à la réserve légale : 18.341 euros

Distribution de dividendes bruts: 30.000 euros

Compte-tenu de cette affectation, la réserve légale se trouve portée à 28.341 euros.

Capitaux propres :

Les capitaux propres s'élèvent après affectation du résultat à la somme de 378.145 euros pour un capital de 300.000 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 300 euros.

Le dividende en numéraire est mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158,3-2° du Code général des impôts s'élève à 30.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article 131-6 alinéa 3 du Code de la Sécurité Sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,

- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10% du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale rappelle les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 décembre 2020	10.000 €		
31 décembre 2021	10.000 €		
31 décembre 2019	10.000 €		

Vote de l'assemblée générale ordinaire annuelle :

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Bon pour copie conforme,

Le gérant, Monsieur Nicolas BOUET.

